

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres

**Autres désignations commerciales**

#111 Ultrasonic Watch Cleaning Solution

UFI: FPDM-S67S-7X0V-DS59

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

Solution de nettoyage à ultrasons L&amp;R N° 111 pour montres, avec ammoniac

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**Utilisations déconseillées**

Utiliser uniquement aux fins prévues.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
**Fabricant**

Société: L&amp;R Manufacturing Company

Rue: 577 Elm Street, P.O. Box 607

Lieu: Kearny, NJ 07032-0607 USA

**Fournisseur**

Société: Beco Technic GmbH

Rue: Hermsdorfer Straße 5

Lieu: D-21502 Geesthacht

Téléphone: +49 4152 80960

e-mail (Interlocuteur): service@beco-technic.com

Internet: http://www.beco-technic.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226

Asp. Tox. 1; H304

Skin Irrit. 2; H315

Eye Dam. 1; H318

STOT SE 3; H336

STOT RE 1; H372

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**
**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Solvant Stoddard

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

1-aminopropan-2-ol

ammoniac

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 2 de 13

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux prescriptions nationales en matière d'élimination.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

**2.3. Autres dangers**

Un contact prolongé / fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 3 de 13

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié			60-65 %
	232-489-3	649-345-00-4	01-2120261965-45	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H372 H304 H412			
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques			15-20 %
	920-750-0		01-2119473851-33	
	Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H336 H304 H411 EUH066			
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol			1-5 %
	220-548-6	603-095-00-2		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H226 H312 H319			
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine			<2,5 %
	201-162-7	603-082-00-1		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H312 H314 H318			
1336-21-6	ammoniac			<2,5 %
	215-647-6	007-001-01-2		
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H314 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2807-30-9	220-548-6	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol	1-5 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg		
78-96-6	201-162-7	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine	<2,5 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2700 mg/kg		
1336-21-6	215-647-6	ammoniac	<2,5 %
	STOT SE 3; H335: >= 5 - 100		

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

&gt;= 30 % hydrocarbures aromatiques, 15 % - &lt; 30 % hydrocarbures aliphatiques.

**Information supplémentaire**

Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié: Note P

La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301+P310-P331 s'appliquent.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Appeler immédiatement un médecin.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 4 de 13

#### Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Appeler immédiatement un médecin. Danger par aspiration. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. En cas d'ingestion ou lors de vomissements, la pénétration de très faibles quantités dans les poumons peut provoquer un œdème pulmonaire ou une pneumonie. Les symptômes suivants peuvent se manifester: Diarrhée. Nausée. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre BC, poudre ABC. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Les récipients fermés peuvent éclater suite à une montée en pression et en température. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>), gaz et vapeurs irritants/toxiques

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 5 de 13

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). (Veiller au danger d'incendie)

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Mesure de précaution concernant les personnes: cf. Section 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel

**Préventions des incendies et explosion**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Changer les vêtements imprégnés. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conservé sous clé.

température de stockage: 3,9°C -37,8°C

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agent de nettoyage

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 6 de 13

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	44 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	55 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	44 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	55 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	80 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	30 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	7,56 mg/cm <sup>2</sup>
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	773

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	
	Eau douce	0,14 mg/l
	Eau de mer	0,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,14 mg/kg
	Sédiment marin	0,14 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie. Tenir un équipement de protection (bouteille de rinçage pour les yeux, etc.) à disposition.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection étanches avec protections latérales. (EN 166)

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: Matières plastiques et caoutchouc (Viton.) EN 374

Demander au fabricant de gants de protection et respecter le temps de perméation exact.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection: Les bras et les jambes doivent être entièrement recouverts.

**Protection respiratoire**

En cas d'aération insuffisante : porter un masque respiratoire. (EN 143)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 7 de 13

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide; jaune
Odeur:	selon : Ammoniac
Seuil olfactif:	5 ppm (Ammoniac)

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	1,0 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8 vol. %
Point d'éclair:	25,5 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	10,5
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 37,8 °C)	226,666 hPa calculé.
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	0,79
Densité de vapeur relative:	>1

**9.2. Autres informations**
**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée gaz:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

**Autres caractéristiques de sécurité**

Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

VOC: 679,7 g/l (calculé.)

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 8 de 13

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes vives et autres sources d'inflammation. Charges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des gaz inflammables tels que le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se former.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (cutanée) 15714,3 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol; éther propylique de l'éthylène glycol				
	cutanée	ATE mg/kg	1100		
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine				
	orale	DL50 mg/kg	2700	Rat	
	cutanée	ATE mg/kg	1100		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié)

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	3-10	96 h	Oncorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	4,6-10	48 h	Daphnia	
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 460 mg/l	220 -	96 h	Leuciscus idus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	108,8	48 h	Daphnia	IUCLID

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié				
	OECD 301 B	63%	28		
	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques				
	OECD 301 F	98	28		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	5,01
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine	-0,96

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
8052-41-3	Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié	39,66		

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

À éliminer conformément aux dispositions réglementaires.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 10 de 13

d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.


**Code d'élimination des déchets - Produit**

040214 DÉCHETS PROVENANT DES INDUSTRIES DU CUIR, DE LA FOURRURE ET DU TEXTILE;  
déchets de l'industrie textile; déchets provenant des finitions contenant des solvants organiques;  
déchet dangereux


**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1993
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié, Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1993
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié, Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1993
--	---------

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 11 de 13

<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (stoddard solvent; Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	223, 274, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-E

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1993
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(stoddard solvent; Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**Information supplémentaire**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 12 de 13

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Version 3,00 - 18.06.2015

Version 4,00 - 04.12.2018

Version 5,00 - 16.08.2022 - Modification et révision de l'entière FDS sur la base de nouvelles informations / Formule

Version 6,00 - 17.04.2023 - Ajustement section 2.3,11

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les imissions

CAS : Chemical Abstracts Service

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**N° 111 Solution de nettoyage à ultrasons pour montres**

Date de révision: 17.04.2023

Code du produit: Beco-001

Page 13 de 13

VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux  
 CPE : Classe de pollution des eaux  
 GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
 DNEL : Derived No Effect Level  
 PNEC : Predicted No Effect Concentration  
 TLV : Threshold Limiting Value  
 STOT : Specific Target Organ Toxicity  
 AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne  
 Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu,  
 www.asseso.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*